

Paris, le 18 janvier 2016

Monsieur le Préfet,

Le projet de création d'une aire d'accueil de grand passage des gens du voyage, sur les terrains appartenant à la DGAC situés sur la commune de Chevannes crée une émotion particulièrement vive auprès des populations et des élus, émotion à laquelle nous ne pouvons pas rester indifférents.

En effet, ce projet inacceptable pour les populations riveraines viendra, s'il devait se réaliser, créer des nuisances et des coûts supplémentaires à des collectivités territoriales déjà mises en très grandes difficultés par les coupes des dotations de l'Etat.

Cette décision, si elle était appliquée, viendrait mettre en danger l'équilibre naturel de l'ensemble du secteur avec l'accueil de 200 caravanes, représentant une augmentation de la population de près de 1500 âmes.

Ce projet se heurte d'après tous les élus locaux concernés à certaines contraintes.

• **Contraintes environnementales :**

En effet, la nappe de Beauce serait menacée, la flore et la faune sacrifiées, les espaces naturels sensibles de 248 ha créés par le Conseil Départemental souffriraient de l'implantation contiguë d'une telle aire, et l'exploitation agricole y deviendrait impossible mettant ainsi un terme à la reconversion du site qui était envisagée.

• **Contraintes sécuritaires et logistiques :**

Avec la départementale (D74) déjà saturée et empruntée par plus de 4500 véhicules jour dont 200 camions de 30 tonnes, sans oublier l'aménagement spécifique d'un giratoire pour l'accès à cette aire, les écoles et la cantine de Chevannes ne sont pas en capacité d'accueillir d'enfants supplémentaires.

• **À cela, viennent s'ajouter les incohérences avec le schéma départemental de 2013 :**

En effet, ses prescriptions seraient enfreintes de par la proximité des aires de grand passage de Lisses et Saint-Fargeau-Ponthierry.

• **Ce projet est globalement en totale opposition avec la reconversion du site :**

Celle-ci a été actée par la création d'un pôle agricole biologique porteur d'emplois.

Ce territoire, accueillant déjà deux aires d'accueil permanentes à Mennecy et Ballancourt, respecte la loi d'autant qu'il va cette année en compter une 3ème à Itteville.

Par ailleurs, la proposition que vous avez faite de revoir cette implantation si les élus locaux étaient en capacité de proposer très rapidement un autre site qui réponde aux mêmes conditions d'accueil, ne nous semble pas acceptable.

Il n'est pas pour nous envisageable non plus de voir les sites d'Étampes ou de Chamarande/Mauchamps retenus.

Il y a à peine un mois de cela, les électeurs ont donné un signal particulièrement clair de leur exaspération et de leur refus de se voir imposer des contraintes et des modes de vie qu'ils refusent.

Nous pensons qu'il appartient non seulement aux élus mais aussi à l'administration d'être à l'écoute des citoyens.

À l'évidence, cette aire de passage ne figure pas dans leurs priorités, d'autant qu'ils devront supporter les coûts de fonctionnement de cette dernière à savoir le ramassage des déchets, l'eau, l'électricité et l'entretien.

.../...

Conseil régional

Adresse postale : 33, rue Barbet de Jouy - 75700 Paris
Bureaux : 35, boulevard des Invalides - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr

Dans un contexte économique et social particulièrement tendu, il nous semblerait déraisonnable, en terme de cohésion sociale et de tranquillité territoriale, de vouloir avancer à marche forcée.

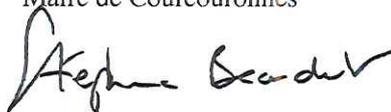
C'est pourquoi, nous vous demandons instamment de bien vouloir accepter un moratoire sur cette question d'une aire de grand passage.

Ces territoires de la grande couronne francilienne se voient abandonnés en termes de transports et subissent des survols aériens qu'ils n'avaient pas il y a quelques années ou encore des centres d'enfouissement de déchets ultimes. Et maintenant nous devons faire face à la multiplication des aires d'accueil de grand passage de gens du voyage sur des territoires particulièrement resserrés (une de ces aires existe déjà à Lisses, une autre à Saint-Fargeau Ponthierry, ce projet reviendrait à en créer une troisième sur un périmètre de moins de 20 km !).

Nous ne doutons pas que vous saurez réagir avec responsabilité face à une colère sourde et une exaspération qui gagne nos territoires, sentiments que les élus, malgré leurs bonnes volontés et leurs esprits républicains, ne pourront pas contenir si l'État refuse d'entendre les attentes des habitants.

Restant à votre écoute nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments dévoués.

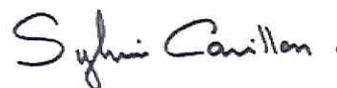
Stéphane BEAUDET
Conseiller Régional
Maire de Courcouronnes



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Conseiller Régional
Maire de Mennecy



Sylvie CARILLON
Conseillère Régionale
Maire de Montgeron



Aurélie GROS
Conseillère Régionale
Conseillère Départementale



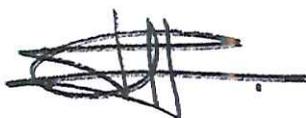
Marianne DURANTON
Conseillère Régionale
Conseillère municipale de Morsang-sur-Orge



Gérard HEBERT
Conseiller Régional



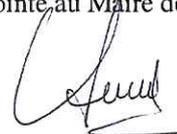
Faten HIDRI
Conseillère Régionale
Conseillère municipale de Draveil



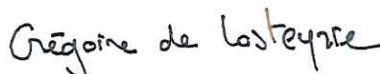
Jean-Raymond HUGONET
Conseiller Régional
Maire de Limours



Sandrine LAMIRE-BURTIN
Conseillère Régionale
Adjointe au Maire de Brunoy



Grégoire DE LASTEYRIE
Conseiller Régional
Maire de Palaiseau



Isabelle PERDEREAU
Conseillère Régionale
Adjointe au Maire de Brétigny-sur-Orge



Robin REDA
Conseiller Régional
Maire de Juvisy-sur-Orge



Jean-François VIGIER
Conseiller Régional
Maire de Bures-sur-Yvette

